

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

du 17 septembre 2018

n°9

page 1/2

EXTRAIT:

**GRAND
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 25

PRESENTS (21) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M.BEN EMBAREK, M.PREHER, M.BONNET, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUGE, M.BARBOT, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

POUVOIRS (2) :

M.GAUTHIER donne pouvoir à Mme PIAULET
M.CHAINÉ donne pouvoir à M.SULLI

EXCUSES (2) :

Mme BOURAT
Mme DE COURREGES

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard PEROCHON

RAPPORTEUR : Madame Maryse LAVRARD

OBJET : Demande de financement auprès de la DRAC pour le parcours d'interprétation du patrimoine sur le site de la Manu

Le Pays d'art et d'histoire porte, à l'occasion du bicentenaire de la création de la manufacture d'armes, inscrite au titre des monuments historiques, un projet de parcours d'interprétation du site.

La Manufacture a été réinvestie par diverses activités depuis sa fermeture en 1968. Ces évolutions ont oblitéré une partie des structures et bâtiments du site, sans parler des reconversions, qui rendent la lecture des anciens usages difficile. Afin de suggérer cette histoire et redonner du sens à ce que l'on peut observer sur place, un parcours d'interprétation a été élaboré.

Il répond à un cahier des charges et à un projet scientifique et culturel, ainsi qu'au plan de financement ci-dessous. Il est notamment très complémentaire des aménagements qui vont être faits dans l'exposition du Musée consacrée à l'histoire de la Manu, qui présente aujourd'hui essentiellement des armes et l'évolution sociale du travail sur le site (apprentissage, travail durant les guerres,...)

Ce parcours va être implanté durant l'été 2019 et sera inauguré à l'occasion des journées du patrimoine (21 et 22 septembre 2019), entièrement consacrées au bicentenaire du site.

Dépenses HT		TTC	Recettes	
Conception et AMO d'un parcours d'interprétation du patrimoine industriel du site de la Manu	20 000 €	24 000 €	DRAC (Valorisation des monuments historiques 20 % du HT)	20 000 €
Création et implantation des mobiliers d'interprétation	60 000 €	72 000 €	Conseil régional (35 % du HT)	35 000 €
Réalisation de deux films sur l'histoire de la Manufacture visionnables dans le Musée	20 000 €	24 000 €	Grand Châtellerault (45 % + taxes)	65 000 €
TOTAL H.T.	100 000 €	120 000 €		120 000 €

* * * * *

VU l'article 3.III.10 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence « Promotion, coordination et organisation d'animations dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire »,

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU la convention pluriannuelle du Pays d'art et d'histoire signée avec l'État le 12 février 2012,

CONSIDÉRANT que la demande de soutien financier est conforme au cahier des charges défini par la DRAC pour ce projet de parcours d'interprétation,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- de solliciter une aide auprès de la DRAC de Nouvelle Aquitaine pour la réalisation d'un parcours d'interprétation sur le site de la Manu, d'un montant de 20 000 euros, au titre de l'aide à la valorisation du patrimoine monumental
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

UNANIMITE

Certifié exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de Grand Châtellerault le 19/09/18

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER